

QUESTIONNAIRE

1. NOMBRE DE DECISIONS

- a) Quel est le nombre de décisions rendues par année ?
Combien d'entre elles sont publiées ?
- b) Quel est le nombre total de décisions depuis 1945 ?
- c) Quel est le nombre moyen de pages par décision ?
- d) Quel est le nombre moyen de caractères par page ?
- e) Quel est le nombre total de pages pour l'ensemble des décisions rendues ? (estimation globale)
- f) Combien de pages environ contient une décision "longue" ?
- g) Vous attendez-vous à une augmentation ou à une diminution considérable du volume de décisions dans le futur proche (2 à 4 années) ?

2. TYPES DE DECISIONS

- a) Faut-il distinguer différents types de décisions, par exemple selon le contentieux (contrôle concret - contrôle abstrait), selon les chambres de la Cour (et leurs compétences respectives), selon leur contenu (décisions de non-lieu suivant une procédure de tri préliminaire, décisions interlocutoires), etc...
- b) S'il y a des distinctions à faire, peut-on préciser le nombre de décisions par année et par type de décision ?

3. STRUCTURE DES DECISIONS

- a) Pouvez-vous signaler brièvement comment une décision est généralement structurée? (par exemple : 1E identification; 2E les faits; 3E la procédure; 4E le fond) ? (Si nécessaire reprendre pour chaque type de décision)
- b) Comment les subdivisions d'une décision sont-elles visualisées ? (par exemple par des titres soulignés ou en caractère spécial, par une numérotation, etc...)

4. IDENTIFICATION DES DECISIONS

- a) Quelles sont les différents éléments qui permettent d'identifier une décision ? (nom de la juridiction, Chambre, numéro, date, genre de décision, etc...)
- b) Comment une décision est-elle généralement citée dans la doctrine nationale ?

5. PUBLICATION DES DECISIONS

- a) Les décisions sont-elles disponibles sur :
 - papier dactylographié (quel format) ?
 - papier imprimé (format - forme) ?
 - microfiche (format - forme - type de lecteur) ?
 - disquette informatique (format ? - crée avec quel programme?)
 - autre procédé ?
- b) Pouvez-vous préciser comment les décisions sont publiées ? (par la juridiction même ou par une autre instance ?; par extrait ou en version intégrale ?; toutes les décisions ou une partie seulement ?, etc...)

6. TRAITEMENT DES DECISIONS

- a) La juridiction procède-t-elle déjà à l'établissement de sommaires des décisions ? Selon quelles modalités ? (partiellement/toutes ; par la juridiction/par une autre instance; etc...)
- b) Peut-on s'orienter dans la jurisprudence de la juridiction à l'aide d'un thesaurus spécifique ou par un autre système de classification ?
- c) La jurisprudence de la juridiction fait-elle déjà l'objet d'une banque de données informatisée ? (identifier si possible les éléments hardware et software et les centres informatisés (si ce ne sont pas les juridictions elles-mêmes))

7. LANGUES

-
- a) En quelle(s) langue(s) les décisions sont-elles :
 - rédigées ?
 - prononcées ?
 - publiées ?
- b) Les décisions et/ou des sommaires existent-elles ou sont traduites en français et/ou en anglais ?
Dans quel délai se font ces traductions ?

8. COMMUNICATION AVEC LE CENTRE DE DOCUMENTATION

-
- a) Qui serait le correspondant de la juridiction avec lequel (laquelle) le Centre pourrait communiquer (Nom(s) - fonction - service - adresse - n° de téléphone/télécopieur - langues) ?
- b) Avec quels moyens les décisions pourraient-elles être communiqués au Centre (papier/disquette par poste (quel format ?); télécopieur; liaison téléphonique informatisée (modem)) ?